

Du 9 au 11 septembre 2021

**En Sorbonne, Amphithéâtre Bachelard
17, rue de la Sorbonne, Paris**

Le Directoire fait sa loi



Universidad Zaragoza

Jeudi 9 Septembre 2021

15 h 00 – 15 h 10 | Introduction

Présidence et mot de bienvenue de **Bruno Ricard**, Directeur des Archives nationales

15 h 10 – 15 h 30

Pierre Serna, IHRF-IHMC, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le Directoire, ou la République aux sept républiques

15 h 30 – 16 h 30 | Conférence Aulard

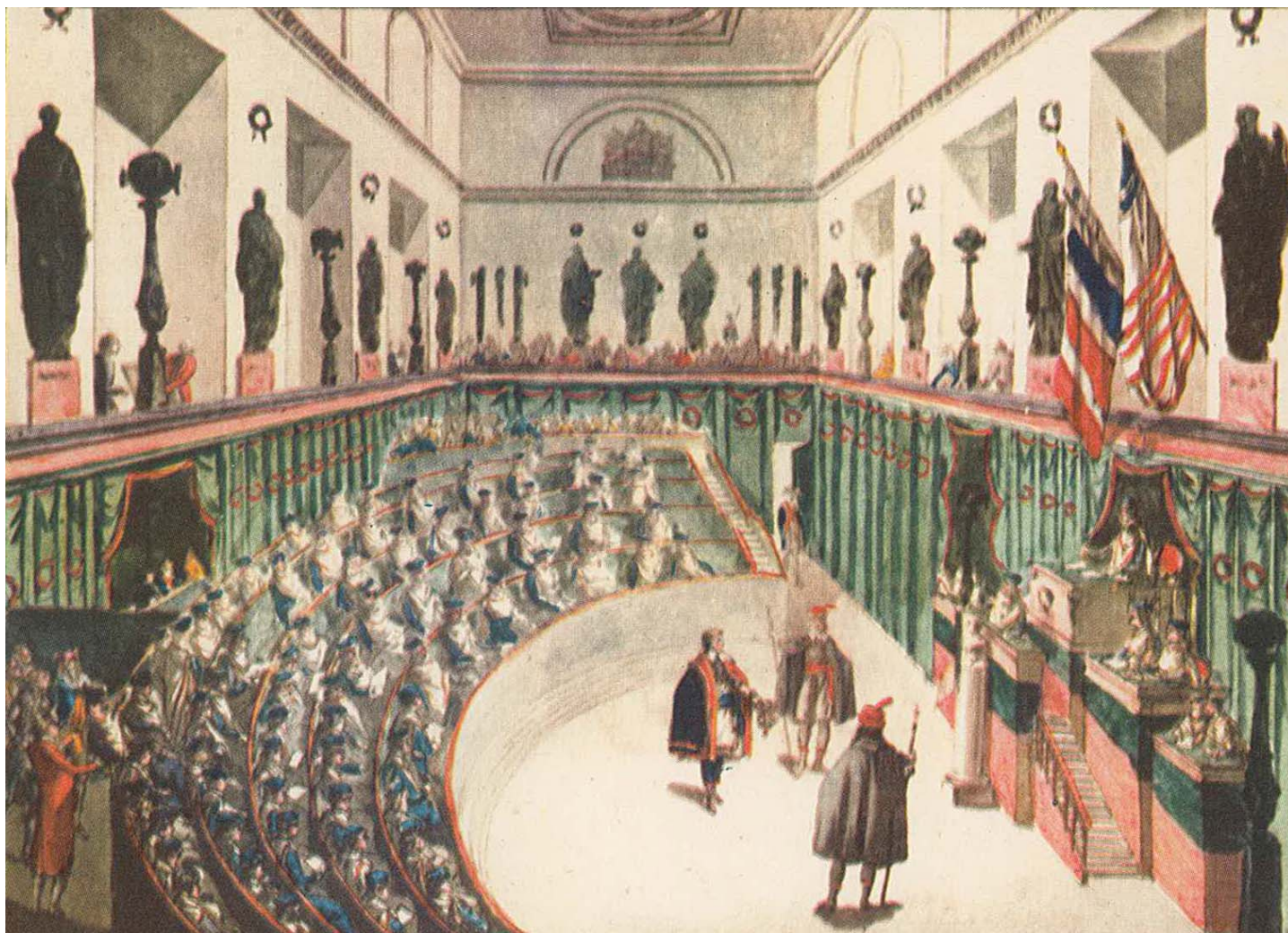
Mehdi Korchane, Conservateur des arts graphiques des musées d'Orléans

Les allégories du Directoire : la politique pensée par l'image

16 h 40 – 17 h 10 | Apéritif iconologique

Clément Weiss, IHRF-IHMC, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le dandysme à main armée. L'iconographie des incroyables du Directoire ou la réaction marchandisée



Vendredi 10 septembre

9 h 30 – 11 h 00 | Session 1 – Fonder un nouvel ordre public

Présidence : **Pierre Bonin**, IRJS, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

9 h 40 – 10 h 00

Yann-Arzel Durelle-Marc, IDPS, université Sorbonne Paris Nord

Droits et devoirs de l'an III, l'anthropologie constitutionnelle du Directoire

10 h 00 – 10 h 20

Francesca Sofia, université de Bologne

La naissance du ministère de la Police Générale et la découverte de l'administration

10h 20 – 10 h 40

Weiji Li, IHMC-IHRF, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La loi comme arme politique : lorsque légiférer sur le fait militaire se tourne contre le Directoire

10 h 40 – 11 h 10 | Discussion

11 h 10 – 11 h 30 | Pause

11 h 30 – 13 h 00 | Session 2 – Généalogie matérielle de la loi

Présidence : **Jean-Marc Ticchi**, directeur des archives et de la bibliothèque du Sénat

11 h 30 – 11 h 50

Céline Parcé et **Marie Ranquet**, Archives nationales

Du projet de résolution au texte de loi exécutoire : le circuit d'un texte de loi sous le Directoire

11 h 50 – 12 h 10

Virginie Martin, IHMC, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le Directoire fait sa loi : une loi exécutive ?

12 h 10 – 12 h 30

Séverine Antunes, IHMC, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Deux Conseils, une institution : restructuration de l'organisation matérielle du pouvoir législatif sous le Directoire

12 h 30 – 13 h 00 | Discussion

13 h 00 – 14h 30 | Pause déjeuner

14 h 30 – 16 h 20 | Session 3 – Regards croisés sur la loi

Présidence : **Anne Simonin**, CESPRA, CNRS et EHESS

14 h 30-14 h 50

Bernard Gainot IHMC, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Barras et l'exécution des lois sous le Directoire

14 h 50 – 15 h 10

Catriona Seth, université d'Oxford

« *Tout est indéfini dans l'avenir* » : *Germaine de Staël face à la loi*

15 h 10 – 15 h 30

Julien Jeanneney, université de Strasbourg

P.-L. Rœderer, le Directoire et loi

15 h 30 – 15 h 50

Anna Maria Rao, université de Naples

Vivre à l'ombre de la loi : Eleonora de Fonseca Pimentel et le Monitore de Naples (1799)

15 h 50 – 16 h 20 | Discussion



Samedi 11 septembre

Présidence : Monsieur le Sénateur **Jean-Pierre Sueur**

9 h 30 – 11h 10 | Session 4 – Espace Société, punir ou instruire

9 h 30 – 9 h 50

Laura Mason, université John Hopkins

La Haute Cour de Vendôme et la justice d'exception directoriale

9 h 50 – 10 h 10

Jeanne Laure Le Quang, IHMC

Entre carence des lois et lois d'exception : la police politique dans les départements de l'intérieur sous le Directoire

10 h 10 – 10 h 30

Valentina Altopiedi, IHMC, université de Turin et université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Femmes de romans et romans de femmes durant le Directoire, liberté ou censures ?

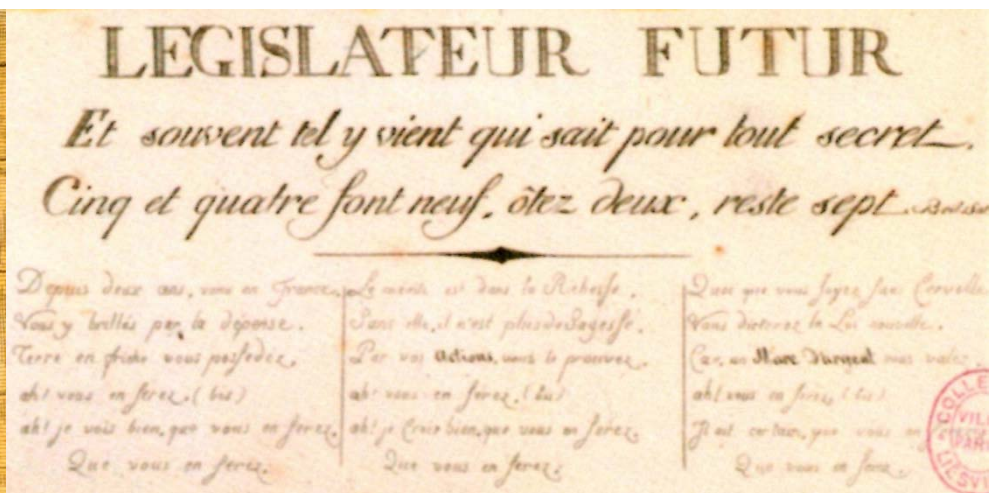
10 h 30 – 10 h 50

Jean-Luc Chappey, IHMC, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La loi Daunou. Questions sur l'impératif pédagogique du Directoire

10 h 50 – 11 h 10 | Discussion

11 h 10 – 11 h 30 | Pause



11 h 30 – 12 h 50 | Session 5 – Aller voir ailleurs

Présidence : **Annie Jourdan**, université d'Amsterdam

11 h 30 – 11h 50

Adam Yonkers, département d'histoire de l'université de Milan

Motions et modifications de la politique législative : le cas du mariage civil réglé au grand conseil de la République Cisalpine

11 h 50 – 12 h 10

Manuel Covo, université de Santa Barbara

La République du nouveau monde

12 h 10 – 12 h 30

Mathieu Ferradou, IHMC

Un lobby irlandais entre le Comité de Salut public et le Directoire ? De William Jackson à Theobald Wolfe Tone, ou la genèse de l'expédition française en Irlande de 1796

12 h 30 – 12 h 50 | Discussion

12 h 50 – 14 h 30 | Pause déjeuner



14 h 30 – 15 h 25 | Session 6 – Le Directoire legs et historiographie

Présidence **Jean-Luc Chappey**, IHMC, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

14 h 30 – 14 h 50

Antonio de Francesco, département d'histoire de l'université de Milan

La III^e République face à l'expérience directoriale. Un précédent bien embarrassant dans le cadre la recherche de la légalité

14 h 50 – 15 h 10

Pedro Rujula, université de Saragosse

Le long legs du Directoire et les deux chambres, ou la mort l'Espagne de 1812

15 h 10 – 15 h 20 | Discussion

15 h 20 – 15 h 40 | Pause

15 h 40 – 18 h 00 | Session 7 – Publier et republier la loi du Directoire

Présidence : **Robert Morrissey**, université de Chicago

15 h 45 – 16 h 05

Anne Simonin, CESPRA, CNRS et EHESS

Lire en l'an III une loi de l'an II : la loi du 22 prairial

16 h 05 – 16 h 25

Juliette Milleron, IDHE.S, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Quand les ouvriers « font la loi » : l'impression du Bulletin des lois à l'imprimerie de la République

16 h 25 – 16 h 45 | Pause

16 h 45 – 17 h 15

Glenn Roe, CELFF, Sorbonne Université

Démonstration du site « La Loi de la Révolution française 1789-1799 » et son intégration à un hub intertextuel

17 h 00 – 18 h 00 | La loi et l'État d'urgence 1795...2021

*Échanges et conclusions, présidés par Monsieur le Sénateur **Jean-Pierre Sueur***

Cocktail de fin de colloque aux Patios

Le Directoire fait sa loi



Du jeudi 9 au samedi 11 septembre 2021

En Sorbonne, Amphithéâtre Bachelard
17, rue de la Sorbonne, Paris 5^e

RER : B (Luxembourg)

Bus : 24, 75, 84, 89 (Panthéon)
27, 38 (Les Écoles)
63, 86 (Cluny)

Le colloque sera également retransmis sur Zoom.

Inscription obligatoire, avant le 8 septembre, auprès de biblio.ihrf@univ-paris1.fr, en indiquant le nom et le prénom de la personne.

Colloque international organisé par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (IHMC-IHRF), les Archives nationales, l'Institut universitaire de France, le Sénat et le département d'histoire de l'université de Milan, avec le soutien du CESPRA (CNRS-EHESS), du DIM *Sciences du Texte et connaissances nouvelles*, et de l'université de Saragosse.

Direction scientifique

Yann-Arzel Durelle-Marc, Pierre Serna, Anne Simonin

Comité scientifique

Séverine Antunes, Antonio de Francesco, Virginie Martin, Céline Parcé, Marie Ranquet



Présentation

Il a fallu un peu plus de dix ans pour que l'ensemble des lois et décrets votés par les Assemblées Nationales de la décennie 1789-1799 soit numérisé, indexé et mis à la disposition du public. Du programme « Rev-Loi » à celui de « Dire-Loi », une collaboration franco-américaine, réunissant historiens, historiens du droit, juristes, linguistes et informaticiens, a permis de rendre, à la collection de textes législatifs publiés par l'imprimeur et éditeur Baudouin, toute son importance et sa visibilité dans le champ des études révolutionnaires.

Ce colloque propose d'interroger un pan encore méconnu des études révolutionnaires : la production, le fonctionnement, le vote, l'application et la diffusion de la loi sous la première expérience de République libérale, le Directoire, entre 1795 et 1799.

La Révolution établit la loi égale pour tous. La République constitue son fonctionnement comme le socle de la démocratie contemporaine, non sans difficultés, voire régressions durant ces quatre dernières années du XVIII^e siècle, mais au sein d'un équilibre à rechercher de façon permanente entre le légal et le légitime, dans un contexte de naissance des républiques sœurs qui allaient bouleverser l'histoire du XIX^e siècle.